



Personnel de la filière RH : Poursuivre la mobilisation pour gagner sur l'emploi, les salaires, les retraites.

Les fermetures ou fusions d'UGRH et la fermeture de 3 CIGAP en 2009 ont déjà bien entamé l'objectif de La Poste de 20% de réduction des « couts » dans la filière RH. Cela a des conséquences sur la qualité de service rendu aux postiers et les conditions de travail des salariés de la filière RH.

Les mesures de départs anticipés, les départs à la retraite non remplacés en rajoutent et les centres sont au bord de l'explosion.

A cela s'ajoutent les formations à de nouvelles applications qui nécessitent adaptation et disponibilité intellectuelle.

Cette situation engendre stress et mal vie au travail.

Et comme si ce n'était pas suffisant, la direction de La Poste engage un chantier de création de CSRH. C'est une attaque grave contre le RH de proximité et une atteinte supplémentaire aux conditions de vie et de travail.

Refusant de discuter, La Poste maintient les salariés dans l'ignorance quant à leur implantation géographique et au nombre de personnels concernés par le projet.

Trop, c'est trop !!!!!

La CGT vous propose, sans attendre, de chiffrer les emplois nécessaires au bon déroulement du travail et qui permettent de se donner les moyens nécessaires à une bonne gestion des ressources humaines.

Dans le même temps, d'interpeller collectivement, UGRH et CIGAP, les directions de métiers afin d'exiger des réponses concrètes sur :

- les localisations des CSRH.
- leur périmètre d'activité.
- leur dimensionnement.
- le nombre d'emplois concernés

Nous ne pouvons nous résoudre à laisser brader des compétences existantes.

La proximité des RH demeure indispensable. Elles sont un vecteur essentiel dans l'humanisation du travail. Le rôle du personnel de la filière RH doit être reconnu à sa juste valeur.

L'exemple de l'UGRH DE LAON :

L'UGRH de Laon est menacée de disparition.

Ce serait une double catastrophe, tant pour le personnel qui y travaille, que pour les postiers du département.

A quoi servent les UGRH ?

Pour le personnel, ce serait la perte de son emploi, pour les postiers, ce serait la perte d'interlocuteurs de proximité en termes de droits sociaux. Il faut savoir en effet que les agents de l'UGRH servent à informer le personnel sur ses droits :

droits sociaux : prestations familiales, rentrée scolaire

la fiche de paie et son contenu, les droits à congés

l'UGRH informe et prépare le travail du CIGAP

L'UGRH de Laon, qui gère le personnel de la DTELP reste la seule du département, l'UGRH de St Quentin, coté courrier, a été fermée en décembre 2009.

La Poste brouille les cartes. Dans un premier temps, elle a rapatrié tout ou partie de l'activité des départements limitrophes (Nord et Oise) dans le département de l'Aisne. Pendant ce temps, une partie des postiers de l'Aisne n'ont plus d'interlocuteur. La suite est bien connue : c'est la fusion des UGRH et des CIGAP et son cortège de suppressions d'emplois.

Pour connaître et faire valoir vos droits, pour les préserver aussi, participons tous au maintien du service UGRH, c'est le lieu de cohérence et de proximité pour l'humanisation du travail.

L'ensemble des postiers a besoin d'être traité à égalité quelque soit l'activité de La Poste dans laquelle il exerce. La gestion administrative et paie doit répondre au besoin de proximité des postiers avec des interlocuteurs en chair et en os, au plus près, dans leur service. C'est ainsi que les ressources humaines reprendront tout leur sens !

De même, La CGT propose que la reconnaissance de la qualification des agents de la filière RH, se concrétise par l'attribution du grade II3 minimum.

Dans une période inédite où les mobilisations confirment, qu'au-delà des questions de retraite, l'emploi, les salaires, les conditions de travail sont au cœur des préoccupations des salariés.

Les salariés de la filière RH en participant, nombreux, aux temps forts de grève et de manifestations interprofessionnelles unitaires des mois de septembre et octobre attendent aussi des réponses à leurs revendications.

Pour y parvenir, il faut poursuivre et élargir la mobilisation, c'est pourquoi la CGT vous propose d'exprimer vos revendications en noircissant les cahiers revendicatifs, de participer aux initiatives de délégations de masse, de signer la pétition pour exiger partout :

- des RH de proximité,
- l'emploi en nombre suffisant,
- la reconnaissance de la qualification des agents de la filière avec l'attribution du II.3 comme grade de base,
- Le développement du service public postal dont la gestion RH fait partie intégrante.



Elections au Conseil d'Administration du Groupe La Poste le 16 novembre 2010

Un puissant vote CGT pour faire avancer nos revendications :
salaires, emplois, retraites, conditions de vie et de travail, services publics, libertés.

Pour être encore plus efficace et se faire respecter : Je rejoins la CGT 

NOM : Prénom :

Adresse personnelle:

Code Postal : Ville :

Facultatif : ☎ (perso.) ☎ (profes.)

Grade / Classification / Fonction : Métier :

Service / Agence / Entreprise (nom et adresse) :

Signature :

